L'ESPÉRANCE *de* SAINTE PHILOMÈNE

Bulletin de l'École Sainte-Philomène — *N° 23* — juin 2025 — F.S.P.X.

Enseigner le pardon

Jubilé de l'Année Sainte, jubilé de Sainte-Anne d'Auray, jubilé de la cathédrale de Chartres : que d'occasions cette année d'obtenir du Dieu de miséricorde, le pardon de nos fautes et la remise de la peine temporelle due pour les péchés déjà pardonnés !

Toutefois, l'origine biblique du jubilé est primordiale pour en comprendre toute la portée. Il s'agissait d'une année consacrée, sainte, d'une année de libération générale arrivant tous les cinquante ans. Elle était imposée par Dieu à son peuple : les terres aliénées ou gagées étaient rendues, les dettes étaient remises, les esclaves pour dette étaient libérés. Cette loi annonçait le Messie qui viendrait pour pardonner les péchés.

C'est pourquoi cette année sainte doit nous porter, avec plus de force, à pardonner les offenses, et à incorporer ce pardon des offenses dans l'éducation des enfants, ce qui n'est pas une mince affaire ! Quel que soit le tempérament ou le caractère d'un enfant, même si certains sont plus prompts à se dominer que d'autres, si leur sensibilité est blessée, leur amour-propre contrarié, le premier mouvement est le même chez tous : se venger est un instinct. Or vivre ensemble, en famille ou en classe par exemple, est nécessairement occasion de heurts, d'incompréhensions, de conflits et même de désir de vengeance… Cependant, l'ordre du Seigneur demeure : « pardonner soixante-dix fois sept fois » c'est-à-dire sans limite. Il faut inculquer cela aux enfants, leur enseigner que ce n'est certes pas facile, mais absolument nécessaire pour tout chrétien. Contraindre sa nature à pardonner, inculquera à l'âme de l'enfant que « le Ciel souffre violence et que ce sont ceux qui se font violence (et non pas ceux qui sont violents envers les autres !) qui s'emparent du Ciel ». Il faudra aussi montrer à l'enfant que de grands biens sortent de cet acte. D'abord l'enfant lui-même, en pardonnant, se libère intérieurement : il n'y a rien d'aussi obsédant et encombrant à l'esprit que les rancunes ressassées ou les querelles entretenues. Le pardon sincère - il y faut parfois du temps - nous en débarrasse. De plus, il nous sera pardonné « comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés ».

Le Fils prodigue

Puis, la vie commune profitera de ce pardon si difficile à faire naître dans l'esprit et à mettre en œuvre dans les actes : la paix et l'ordre de la charité seront restaurées, ainsi la vie de famille redeviendra respirable, la camaraderie, la joie redeviendront possibles.

Le mois de juillet, dédié au Précieux Sang de Notre Seigneur, se prête bien pour demander l'aide de Dieu dans cet aspect de l'éducation chrétienne et pour mettre soi-même en pratique ce précepte car l'exemple donné est le plus sûr moyen d'éduquer en profondeur l'âme des enfants. Le pape Pie XII le rappelait en juillet 1940 alors que le monde sombrait dans une guerre meurtrière : « *Le mystère de ce précieux Sang généreusement versé est aussi inépuisable que sa source ; et la méditation de l'œuvre rédemptrice, c'est-à-dire du plus généreux des pardons, est à l'heure actuelle plus que jamais salutaire et opportune. Il est parfois plus dur d'oublier les offenses que de les pardonner. Avant tout pardonnez-vous, et Dieu vous fera la grâce de savoir oublier. Mais chassez par-dessus tout le désir de la vengeance, que le Seigneur condamnait. Chers époux, combien de petites contrariétés dans la vie quotidienne, que de légers heurts qui peuvent, si l'on n'y porte remède aussitôt, établir entre les époux une aversion latente et douloureuse ! De même entre parents et enfants ; si l'autorité doit agir, si elle doit maintenir ses droits au respect, les appuyer d'avertissements, de réprimandes et, au besoin, de punitions, combien serait déplorable, de la part d'un père ou d'une mère, la moindre apparence de ressentiment ou de vengeance personnelle ! Il n'en faut pas davantage, quelquefois, pour ébranler et détruire dans le cœur des enfants la confiance et l'affection filiales.* » (Pie XII, allocution aux jeunes époux, 10 juillet 1940)

Votre dévoué,

Abbé Thierry Legrand +

Le mot des Soeurs

Chers amis et bienfaiteurs,

Si certains élèves peuvent arriver en pleurant à l'école, ou d'autres en traînant les pieds, ce n'est pas chez nous que cela se trouve, excepté peut-être chez les tout-petits qui, s'ils sont fatigués, désirent rester près de maman. Dans ce cas, Caramel arrive bien vite pour les consoler et les emmener dans de nouvelles activités si intéressantes que les petits chagrins sont vite oubliés. Au contraire, l'on entend dire que l'école est préférée aux vacances pour quelques uns. D'autres veulent arriver en avance le matin pour avoir le temps de bien jouer avec les camarades, et acceptent volontiers de rester plus tard après la sortie des classes pour aider au ménage… Nos élèves ne sont vraiment pas « malheureux » à l'école Sainte Philomène !

Quel est donc le « secret » de cette joie ? Sans doute, le cadre matériel et le côté humain jouent un grand rôle : des maîtresses et aides compétentes et si bonnes, attentives aux plus petits besoins, à l'écoute de chacun, et si dévouées… ; une atmosphère familiale, facilitée par un effectif peu élevé ; du matériel approprié, obtenu en grande partie par votre générosité…

Mais cela n'explique pas tout. Vous l'avez deviné : c'est la présence du bon Dieu dans nos murs et dans les cœurs, c'est l'esprit profondément chrétien qui y règne, c'est la pratique des sacrements, l'assistance à la messe, c'est la prière, ce sont les efforts réels de tous et chacun pour devenir meilleur, c'est l'exemple des vertus chrétiennes de nos maîtresses et de tout le personnel… qui contribuent à faire régner la joie, la vraie joie des enfants de Dieu.

C'est pour donner à leurs enfants une véritable éducation catholique que les parents de nos élèves acceptent de faire tant de généreux sacrifices et que vous, chers bienfaiteurs, savez aussi donner tant et tant, à tout niveau ! Le but en vaut la peine.

Et maintenant, en terminant cette année scolaire, nous aimerions, par un petit album de photographies, revenir avec vous sur des évènements qui ont marqué les deux derniers trimestres de l'année, pour en rendre grâces. Le bon Dieu nous bénit sans aucun doute. Puissions-nous, grâce à votre aide généreuse, continuer à former, non seulement des élèves de bon niveau scolaire, sachant réfléchir et exercer leurs jugement et volonté, mais encore de vrais chrétiens, forts dans la foi et remplis d'une ferme espérance et d'une grande charité pour Dieu et le prochain.

Nous vous remercions pour votre soutien matériel et spirituel ; sans votre aide, notre école ne pourrait pas porter tant de beaux fruits…

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

1,5 - Activités régulières de l'école. **2,8** *- Formation Savoir Rouler A Vélo, au cours du 2ème trimestre.* **3** *- Carême avec Notre-Dame des 7 Douleurs pour demander des vocations.* **4** *- Préparation du spectacle de l'école pour la journée paroissiale, sur le thème de l'année jubilaire : croisade du Rosaire pour demander des vocations.* **6,11** *- Premières communions, le 25 mai.* **7,9,10** *- A la découverte du patrimoine : visite du château ducal de Suscinio, puis de la chapelle Notre-Dame de la côte (Pointe de Penvins), le 11 avril, jour de Notre-Dame de compassion.* **12** *- Imposition du scapulaire pour 13 de nos élèves, le 12 mai.*

Ecole Sainte-Philomène
20, rue Aristide Briand 56000 VANNES
Tel: 07 68 94 65 61 — 56e.vannes@fsspx.fr

POUR SOUTENIR L'ÉCOLE!

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

IBAN: **FR19 2004 1010 1307 1705 8H03 427**
BIC: **PSSTFRPPREN**

DOMICILIATION: La Banque Postale - Centre Financier 45900 la Source Cedex 9

TITULAIRE DU COMPTE:
Association Sainte-Philomène
20, rue Aristide Briand 56000 VANNES